



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle pédagogique
Inspection Pédagogique Régionale**

Strasbourg, le 25 septembre 2023

Affaire suivie par :

Ph.Martin, P.Nass et A-L Schmitt, IA-IPR

Tél. 03 88 23 38 59 3871

Mél : ia-ipr.spc@ac-strasbourg.fr

06 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cédex 09

Anne Laure SCHMITT

Pierre NASS

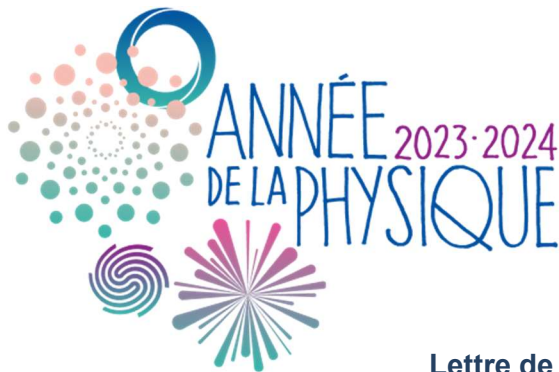
Philippe MARTIN

IA-IPR de Physique Chimie

à

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s
Mesdames, Messieurs les personnels de laboratoire (ITRF)
de physique-chimie

S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement



Lettre de rentrée 2023 physique-chimie

Chères et chers collègues,

Après ces trois semaines de rentrée, nous souhaitons un très bon début d'année scolaire à l'ensemble des membres des équipes éducatives et d'enseignement, les professeurs en poste dans l'académie, titulaires de zone de remplacement, les collègues qui rejoignent l'académie de Strasbourg, les personnels de laboratoire à l'œuvre dans nos établissements.

Nous vous remercions pour votre engagement dans l'accompagnement des professeurs stagiaires, des étudiants de Master, dans la collaboration avec les professeurs contractuels nouvellement nommés, autant de sollicitations également que nous mettons en place sous forme de tutorat tout au long de l'année.

Nous saluons votre investissement dans les processus d'accompagnement scolaire des élèves dans l'acquisition des compétences mobilisées dans notre champ disciplinaire, compétences éminemment transversales, qui vous mobilisent au quotidien dans vos établissements, dans des groupes de travaux disciplinaires et inter-disciplinaires, dans vos missions quotidiennes avec vos élèves. Force est de constater que notre discipline à la fois théorique et expérimentale, incontournable dans bien des domaines de recherche, est toujours aussi présente au fil de la scolarité de nos élèves – du cycle 3, au cycle 4, au DNB, dans les enseignements de lycée en voies générales et technologiques, nos spécialités, au niveau des sections de techniciens supérieures dans des spécialités très diverses, des classes préparatoires, dans les liens avec l'enseignement supérieur ..., succès qui repose objectivement sur votre implication tout au long de l'année et votre réactivité dans l'opérationnalisation des processus d'évaluations continues et terminales, récemment renouvelées.

L'équipe d'inspection pédagogique de physique-chimie

Philippe Martin

Pierre Nass

Anne Laure Schmitt

Sur la mise en œuvre des réflexions pédagogiques et didactiques en cohérence avec les priorités définies dans le projet académique

Votre engagement au quotidien auprès des élèves implique naturellement vos réflexions intellectuelles dans les registres pédagogiques et didactiques – qui s'alimentent l'un l'autre à des degrés divers en faisant émerger des intérêts interdisciplinaires.

Sur le plan pédagogique, les nombreux dispositifs développés à l'échelle de vos établissements vous mobilisent dans les stratégies communes partagées par tous les champs disciplinaires qu'il convient de formaliser explicitement pour que les élèves en comprennent le bénéfice. Les points d'entrée sont nombreux et s'enrichissent en permanence de nouvelles pistes méthodologiques intégrant les dimensions sociales et psychologiques de la transmission des savoirs à l'échelle d'une classe, d'un établissement, ou les mécanismes plus intimes comme ceux liés à l'ancrage des représentations du réel à l'œuvre dans tous les champs disciplinaires et à leur mémorisation. Si un Guide Absolu des Bonnes Pratiques de l'Enseignant devait être édité, nous n'aurions pas, comme vous l'imaginez à poursuivre davantage nos échanges, en dehors de la réduction dangereuse que cela représenterait sur nos diversités et richesses respectives ... ! Nos conceptions individuelles de la pédagogie constituent le carburant de notre communauté éducative dans les concertations pédagogiques, en partie rythmées par des moments clef de la vie de vos établissements - dans l'élaboration du Projet d'établissement, dans les phases d'auto-évaluation, dans le processus d'approche externe et de son après, qui sont autant de moments clef qui permettront de définir des caps, des choix partagés collectivement, modestes ou très aboutis mais avant tout pragmatiques dans les bénéfices concrets qu'ils pourront apporter dans l'accompagnement de nos élèves.

Les points d'entrée de réflexions permettant de s'emparer de la problématique globale de l'accompagnement des élèves dans leur parcours font écho aux priorités ministérielles et académiques sur des domaines aussi variés que le bien-être, le vivre ensemble, les conditions favorables à la confiance - au regard du processus d'évaluation notamment – l'évaluation, juste, sans surprise, préparée, considérée comme un temps d'apprentissage, l'organisation du travail scolaire, les attendus progressifs en matière du développement de l'engagement scolaire, l'investissement des compétences numériques, l'intégration du numérique, le contrat d'apprentissage, le développement des capacités transversales,, autant de pistes, qui, par le biais de la concertation collective permettront de décupler l'efficacité du travail mené dans chaque champ disciplinaire.

Sur le plan didactique, notre discipline, la Physique Chimie est avant tout un des langages pour dialoguer avec le réel – avec comme vous le savez, ses spécificités, ses représentations, ses méthodes, ses limites. Nos modes opératoires sont nombreux pour questionner le réel et, nous ne vous l'apprenons pas, loin d'être des trivialités intellectuelles –représentation, modélisation, abstraction, expérimentation, observation, instrumentation, mesurage - autant de démarches qui nous soustraient à une approche dogmatique du réel en le questionnant sans cesse sur les principes élémentaires de la comparaison, l'ordonnement, sur la référence à des normes construites, la précision des démarches qui en définit leurs limites. C'est singulièrement dans ces registres que l'aspect didactique nécessite d'être considéré avec précaution tout au long de la scolarité de l'élève :

- Au cycle 3, en classe de sixième avec les nouveaux aménagements qui réinterrogent sur les principes de l'observation, la latitude des déductions offertes, par la nécessité de concevoir d'autres méthodes au-delà ou conjointement à l'utilisation de nos seuls sens, d'autres moyens pour conclure.
- Les précautions didactiques doivent perdurer tout au long de la scolarité, du collège au lycée, où la diversité des modes opératoires introduits s'intensifie dans une même séance, en considérant qu'ils puissent être devenus des évidences intellectuelles pour les élèves. Quel que soit le niveau envisagé, il est important de questionner sans cesse le sens de nos démarches, l'expression des représentations que les élèves ont des connaissances introduites, en revenant quelques fois sur les fondements de nos démarches, leur sens et leurs limites.

Rendez-vous de carrière – accompagnement – promotion

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Note : La préparation de l'entretien peut avantageusement s'appuyer sur le guide d'entretien disponible à l'adresse suivante,

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-07/document-de-reference-de-l-entretien---rendez-vous-de-carriere-70412.pdf>

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion. Il est à noter que les modalités d'accès à la classe exceptionnelle évoluent cette année.

Note : Il est également important de compléter votre profil IPROF afin que l'intégralité de vos compétences et missions puissent être prises en compte lors des différentes campagnes d'avancement.

(<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>
<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-07/guide-du-rendez-vous-de-carriere-des-personnels-enseignants-d-education-et-psychologues-de-l-education-nationale-48144.pdf>)

Programmes de Physique Chimie

Au collège

CYCLE 3 : Les nouveaux programmes officiels à mettre en œuvre au cycle 3 et plus particulièrement, en ce qui nous concerne en classe de sixième (Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023)

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo25/MENE2314101A>

Point d'attention : Ces programmes qui couvrent l'ensemble du cycle 3 comportent 4 thématiques : la partie 3 « Les objets techniques au cœur de la société » où la colonne de droite indique les liens avec les connaissances et compétences abordées en sixième dans les autres thèmes.

L'enseignement des sciences et technologie en classe de sixième suppose une approche transversale, initiant les élèves aux démarches scientifique et technologique. Un travail de concertation mené avec les professeurs des écoles offre la garantie d'une continuité didactique pédagogique. La réussite de cet enseignement repose sur le fruit de la réflexion et de la concertation des équipes pédagogiques. Une formation est programmée spécifiquement sur la mise en œuvre de ce programme cycle 3/niveau 6^{ème} et sera mise en ligne par l'EAFC.

CYCLE 4 : le programme publié en juillet 2020 est toujours en vigueur (ces programmes ont été légèrement modifiés par rapport aux versions de 2019 et mettent davantage en avant les questions climatiques et environnementales pour en saisir les enjeux).

Au lycée

Enseignement Scientifique : Le nouveau programme d'enseignement scientifique de première doit être mis en place dès cette rentrée. Celui de terminale sera applicable à compter de la rentrée de septembre 2024.

Le nouveau programme d'enseignement scientifique de la classe de première **mis en application à la rentrée scolaire 2023**. Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023 :

[programme d'enseignement scientifique de la classe de première défini par l'arrêté du 30 mai 2023](#)

Le nouveau [programme d'enseignement scientifique de la classe terminale défini par l'arrêté du 30 mai 2023](#) publié au Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023 est **mis en application à la rentrée scolaire 2024**.

C'est bien l'ancien programme d'enseignement scientifique de terminale qui doit être fait cette année.

<https://eduscol.education.fr/1750/programmes-et-ressources-en-enseignement-scientifique-voie-g>

Autres programmes : Les programmes en vigueur pour les enseignements de physique chimie de spécialités en voies générales et technologique demeurent inchangés

Point d'attention : Le calendrier a été modifié et les épreuves se dérouleront en fin d'année scolaire. Nous sommes encore en attente des décrets officiels qui arrêteront les décisions prises sur les chapitres à traiter pour les écrits et les ECE. Les modifications apportées à l'épreuve du Grand oral feront également l'objet d'une prochaine publication.

Elles seront actualisées en fonction de la publication des nouveaux textes.

Point d'attention : comme l'an passé, les modalités de prise en compte du contrôle continu suite à la suppression des épreuves d'évaluation commune restent en vigueur : BO N°30 du 29 juillet 2021)

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

Programmes applicables, Ressources pédagogiques

Eduscol	Programmes ressources	https://eduscol.education.fr/ Lien Physique Chimie https://eduscol.education.fr/physique-chimie/
GRIESP	Groupe de Recherche Thématique 2023/2024 Démarche scientifique	https://eduscol.education.fr/225/recherche-et-innovation-en-physique-chimie
Site académique de Phy-Chim	Ressources académiques	https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/physiquechimie/ressources-pedagogiques/
	Site de l'Institut National de la Recherche et de la Sécurité • Laboratoires d'enseignement en chimie Manipulations dans les laboratoires de chimie	http://www.inrs.fr http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%201506

<p>INRS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Guide de prévention des risques chimiques dans les collèges • Substitution de produits chimiques CMR ou toxiques 	<p>http://www.inrs.fr/header/recherche.html?queryStr=ED953&rechercher=OK</p> <p>https://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/physiquechimie/college/Guide_prevention_des_risques_chimiques_college.pdf</p> <p>https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/biotechnologies/secure-risques-dechets/</p> <p>https://www.substitution-cmr.fr/</p>
--------------------	---	---

Personnes ressources

<p>Inspecteur général de physique-chimie en charge de l'académie :</p>	<p>François VANDENBROUCK IGESR</p>
<p>Chargés de mission d'inspection</p>	<p>Monsieur Christophe WEISSROCK Madame Carole BOURGON Monsieur Olivier DOERLER Madame Caroline RIFF Madame Corinne HUGONIN</p>
<p>Service Division des Personnels Enseignants (DPE) pour la Physique Chimie</p>	<p>Gestionnaire ressources humaines DRH/DPE2 – Enseignants titulaires Public Mme Véronique FLIPO Veronique.flipo@ac-strasbourg.fr Mme Sandrine SILVA Sandrine.rosier@ac-strasbourg.fr</p> <p>Gestionnaire ressources humaines DRH/DPE4 – Enseignants titulaires Privé Mme Mariam WAGNER-OUEDRAOGO Mariam.Wagner-Ouedraogo1@ac-strasbourg.fr</p> <p>Gestionnaire ressources humaines DRH/DPE2 – Enseignants contractuels Mme Aude BARTHELEMY Aude.Barthelemy1@ac-strasbourg.fr</p>
<p>Chargés de missions en lien avec l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC)</p>	<p>Conseiller en formation – gestion développement formation Physique Chimie EAFC M Fabrice GUENEGO Fabrice.guenego@ac-strasbourg.fr Conseiller en formation EAFC, conseiller territorial 68 (entrée dans le métier, gestion accompagnement contractuel, lien Maison pour la Science) M Jacky FONTAINE Jacky.fontaine@ac-strasbourg.fr</p>

TICE Interlocuteur Académique au Numérique (IAN) : Professeur référent TICE Administration du site :	M Fabrice MAQUERE Fabrice.maquere@ac-strasbourg.fr M Benoit CASTAGNETTO Benoit-julien.castagnetto@ac-strasbourg.fr
Préparation aux concours internes CAPES Interne : Agrégation Interne :	Référente EAFC : Karine Crusot karine.crusot@ac-strasbourg.fr Responsables pédagogiques M. Arnaud DAIRE : arnaud.daire@ac-strasbourg.fr Stéphanie Durot : sdurot@unistra.fr
Service Délégation académique à l'action culturelle (DAAC)	Mme Céline LAUGEL Coordonnatrice académique DAAC Gestion culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) Celine.Schultz@ac-strasbourg.fr

Actions pédagogiques de promotion de sciences

Les actions de culture scientifique et technique sont soutenues et diffusées par la DAAC (délégation académique à l'action culturelle) qui accompagne leur mise en œuvre par le biais de dispositifs comme :

Les actions éducatives et innovantes à caractère scientifique et technique : le dépôt de candidature se fait en ligne via l'application ADAGE jusqu'au lundi 2 octobre 2023	Pour toute question (constitution de dossier, recherche de partenaire scientifique, organisation d'une conférence ou d'un café scientifique dans votre établissement, ...)
Les ateliers scientifiques et techniques : l'appel à projet pour 2023-2024 aura lieu via la plateforme Adage en fin d'année scolaire pour l'année scolaire suivante. D'autre part, des formations sont proposées dans le thème « Ouverture culturelle ».	Céline Laugel - coordonnatrice académique DAAC Gestion Culture scientifique et technique Celine.Schultz@ac-strasbourg.fr

Année de la Physique 2023-2024	Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le CEA, le CNRS, France Universités et la Société Française de Physique dédient l'année scolaire 2023-2024 à la physique dans le cadre d'une opération de médiation scientifique vers le public scolaire et le grand public.	Site national https://anneedelaphysique.cnrs.fr/ Dispositifs en académie https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/domaines-artistiques-et-culturels/culture-scientifique-technique-et-industrielle/
---------------------------------------	---	--

<p>« Sciences à l'École »</p>	<p>Dispositif ministériel qui a pour but de soutenir et d'inciter des projets de culture scientifique dans l'enseignement du second degré</p> <p>Actions coordonnées par Sciences à l'École (Opération LUNAP, Prêt de matériel/ dispositifs :Astro à l'École, Sismos à l'École, Cosmos à l'École, Météo à l'École, Experts à l'École, Génome à l'École) ;Concours olympiades internationales, C. Génial, EUCYS, Professeurs en entreprise , Masterclasses)</p>	<p>Adresse du site national : http://www.sciencesalecole.org/</p> <p>L'opération professeurs en entreprise https://www.cgenial.org/82-nos-actions/84-professeurs-en-entreprise</p>
<p>Fête de la Science</p>	<p>Elle aura lieu du 7 au 17 octobre 2023 et porte sur le thème du changement climatique. Informations sur le site :</p>	<p>https://www.fetedelascience.fr/</p> <p>https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/domaines-artistiques-et-culturels/culture-scientifique-technique-et-industrielle/</p>
<p>CCSTI</p>	<p>Les centres de culture scientifique technique et industrielle</p> <p>Situés dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin, ils disposent de services éducatifs et proposent des actions nombreuses et variées en direction des scolaires.</p>	<p>La Nef des Sciences Université de Haute-Alsace Faculté des sciences et techniques 68093 Mulhouse cedex Tél : 03 89 33 62 20 www.nef-sciences.fr</p> <p>Le Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg 12 rue de l'Université 67000 STRASBOURG Tél : 03 68 85 24 5 https://jardin-sciences.unistra.fr/</p>

Concours

Il existe de nombreux dispositifs pédagogiques intégrant des concours dans des domaines variés avec des approches disciplinaires ou inter-disciplinaires. Nombreuses de ces actions sont relayées sur le site de la DAAC. <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/daac/domaines-artistiques-et-culturels/culture-scientifique-technique-et-industrielle/>

En voici quelques-unes :

<p>Concours C Génial</p>	<p>Mode de projet disciplinaire ou interdisciplinaire (SVT, Physique-Chimie, Technologie, Mathématique) mettant l'accent sur la démarche scientifique</p>	<p>Référent académique C.Génial Christian WENDLING christian.wendling@ac-strasbourg.fr</p>
---------------------------------	---	---

	Inscriptions pour le premier tour jusqu'au 12 novembre 2023	Site national Pour les collèges : http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/ Pour les lycées : http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/
Olympiades nationales de la chimie 40^{èmes}	Pilotage du concours national co-coordonné par les professionnels des industries de la chimie et le ministère de l'éducation nationale Le concours offre un parcours conciliant la découverte du monde des industries chimiques, l'expression orale et la pratique expérimentale	Site national https://www.olympiades-chimie.fr/ouverture-des-39es-olympiades-de-chimie/ Correspondantes régionales - Pour le Haut-Rhin : Hélène Arcostanzo : helene.arcostanzo@ac-strasbourg.fr - Pour le Bas-Rhin : Sabine Chopin sabine.choppin@unistra.fr
Olympiades de Physique Les 40^e	Inscriptions jusqu'au 15 octobre 2023 à 22 h (heure de Paris) Ce concours scientifique expérimental à dominante physique s'adresse à des groupes de deux à six lycéens encadrés par un ou deux professeur(e)(s). Le projet peut prendre place dans le cadre d'un atelier scientifique, dans la suite du projet numérique de l'enseignement scientifique ou dans le prolongement d'une activité de club scientifique.	Renseignements : https://odpf.org/
Prix Pierre Potier des lycéens 2024	Cette opération contribue à la formation scientifique, mais s'inscrit aussi dans le travail sur l'orientation et la découverte des métiers et des enjeux de formation à l'orientation (54 h annuelles) dans la rencontre avec les ingénieurs et chercheurs	https://www.lesmetiersdelachimie.com/le-prix-pierre-potier-des-lyceens/
Le concours de croissance cristalline	Un challenge à la fois ludique et motivant qui engage les élèves dans l'analyse de protocoles expérimentaux en offrant des pistes d'approfondissement sur l'organisation de la matière et la cristallographie	Jardin des sciences https://jardin-sciences.unistra.fr/

Note : Intérêt du concours C Génial

Vous contribuez à de nombreuses actions pédagogiques impliquant la physique-chimie et la promotion de la culture scientifique dans vos établissements dans des dispositifs variés : EPI, ateliers scientifiques, collaborations avec le supérieur ou dans le cadre de concours.

Nous attirons votre attention sur l'importance et le bénéfice de pouvoir valoriser cet investissement en les intégrant également dans une inscription au concours C Génial, pour plusieurs raisons :

- Possibilité de mobiliser un plus grand nombre d'élèves dans la dynamique motivante d'un concours
- Valorisation accrue de votre investissement
- Financement matériel possible pour cet engagement

L'intérêt du concours C Génial réside dans sa structure opérationnelle installée dans chaque académie depuis longue date et son organisation d'ampleur qui offre la possibilité de concourir au niveau régional, puis national, puis international. C'est un levier puissant de promotion de projet disciplinaire et interdisciplinaire scientifique à l'échelle de l'académie qui offre une opportunité supplémentaire de valoriser l'engagement des élèves dans les actions que vous menez, même modestes. Au niveau des collèges notamment nous vous engageons à valoriser votre investissement avec vos collègues de sciences expérimentales par une inscription à ce concours C Génial afin qu'il puisse être un levier de promotion des sciences dans notre académie.

La formation et le développement professionnel - EAFC

La formation continue est pilotée par l'École Académique de la Formation Continue (EAFC).

L'offre de formation, en candidature individuelle, sera dorénavant accessible **tout au long de l'année** et les **inscriptions se feront au fil de l'eau** sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg (<https://www.ac-strasbourg.fr/l-ecole-academique-de-la-formation-continue-122189>). Ainsi, vous êtes invités à candidater, via le site de l'EAFC, aux formations disciplinaires ou transversales qui seront proposées sous l'appellation "cycles de formation" (avec une entrée "métier") ou aux futures formations inter-catégorielles dénommées "parcours de formation" qui vont se déployer progressivement, notamment autour de l'évaluation, des valeurs de la République, des langues ou encore de la formation de formateurs.

Deux modalités de candidature sont proposées : une « préinscription » lorsqu'une formation prête à être déployée est déjà programmée, ou un « abonnement » qui est en réalité un appel à manifestation d'intérêt avant la finalisation du projet de formation. La confirmation des candidatures s'effectuera via l'EAFC, toujours en lien avec les inspecteurs, dans des délais qui seront précisés et après avis des supérieurs hiérarchiques.

Cette offre sera, bien évidemment, complétée comme auparavant par les formations à public désigné ou locales. Vous trouverez en annexe les dispositifs disciplinaires proposés cette année.

Le développement professionnel peut également passer par la préparation et la présentation de certifications complémentaires pour l'enseignement d'une Discipline Non Linguistique (DNL), CAPPEI (école inclusive), CAFFA (formateur académique) et CAPEFE (enseignement à l'étranger). Durant l'année, des circulaires relatives à l'inscription à ces certifications vous seront adressées par le service de la DEC et il faudra **être vigilant sur les dates limites d'inscription**. Nous invitons vivement les professeurs ayant des compétences particulières ou souhaitant faire évoluer leurs champs d'intervention à les présenter.